

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.01.2017	15h28	17.102	DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Quelle politique d'information auprès des personnes concernées par le durcissement des conditions de naturalisation ?

Contenu :

Dès le 1^{er} janvier 2018, les conditions de naturalisation seront durcies. Toutes les personnes en Suisse qui sont aujourd'hui détentrices d'un permis B ou F et admises dans le processus de naturalisation ne pourront plus se naturaliser avant d'avoir obtenu le permis C.

Le groupe socialiste remercie par avance le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

- Combien de personnes sont-elles concernées par les nouvelles conditions de naturalisation dans notre canton ?
- Les communes peuvent-elles accéder aux données de ces personnes ?
- Le Conseil d'État va-t-il mener une politique d'information soutenue et si oui, quelles pistes sont privilégiées ?

Développement :

Notre canton pratique depuis de nombreuses années une politique progressiste dans l'accueil et l'intégration des personnes étrangères, notamment en leur accordant des droits politiques aux niveaux communal et cantonal.

En septembre 2016, toutefois, l'éligibilité au niveau cantonal des personnes étrangères a été refusée par une majorité de citoyens. Tout au long de la campagne, les opposants à l'éligibilité n'ont eu de cesse de marteler que les droits politiques s'acquerraient avec l'acquisition de la nationalité suisse.

Or, les nouvelles dispositions adoptées au niveau fédéral restreignent clairement l'accès aux droits politiques, levier important d'intégration. Il nous semble, dès lors, essentiel que les personnes aujourd'hui concernées par le durcissement des conditions de naturalisation soient informées clairement du changement à venir.

De nombreuses communes suisses, ainsi que des cantons, comme Genève et Vaud, ont d'ailleurs déjà lancé une politique d'information soutenue, avec des flyers, des lettres personnalisées, etc., pour inciter les personnes concernées à se naturaliser avant le 31 décembre 2017.

L'urgence est demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :
Corine Bolay Mercier

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Johanne Lebel Calame	Nathalie Ebner Cottet	Jean-Claude Berger
Sylvie Fassbind-Ducommun	Martine Docourt Ducommun	Laura Zwygart
Laurent Duding	Thomas Facchinetti	Annie Clerc Birambeau
Philippe Loup	Florence Nater	Mario Castioni